

La lettre de la Mairie



Le Mot du Maire

Chères Caillacoises et Chers Caillacois

Après une année 2021 marquée par la pandémie COVID, nous voilà en ce début 2022 quasiment au même point qu'il y a un an : même constat et mêmes espoirs... Même vœu donc : que tout cela finisse au plus tôt. Un vœu pieux ?...

Dans ce contexte, vos Elus ont fait de leur mieux pour assumer leur engagement et offrir à chacune et chacun d'entre vous la proximité et le service que vous attendez. Nous l'avons fait avec l'appui d'un personnel communal extrêmement engagé à nos côtés et je les en remercie.

C'est également dans ce contexte là que tous les bénévoles de nos Associations ont également œuvré. Plus facile pour certaines Associations que pour d'autres mais compliqué pour toutes car le terme même de « distanciation sociale » est bien antinomique avec celui d'Association. Pour les avoir rencontrées j'ai pu constater combien elles restent actives et motivées même si, de ci de là, une certaine désaffection a pointé le bout de son nez.

Nous devons donc Toutes et Tous cette année nous serrer les coudes en attendant que la « vie d'avant » revienne.

Pour nous vos Elus, l'écoute, la disponibilité et la proximité sont les maîtres mots de notre quotidien. Ils le seront plus que jamais en 2022 afin que vous puissiez conserver vivace et solide ce lien social qui nous est si cher.

Le Maire,

LE BUDGET COMMUNAL

Équilibré en fonctionnement à : 586 920 € (recettes et dépenses) et en investissement à 4450637 €, il a permis cette année de boucler le chantier des murs de l'Echoppe et d'assurer la quasi-totalité des investissements programmés : voirie etc... (Le détail de la situation budgétaire a été publié sur le site de la Commune lors du vote du Budget en mars dernier).

Notre situation budgétaire est saine et nous permet de fonctionner sans soucis. Toutefois la vigilance est plus que jamais de mise car, dans le contexte d'interdépendance qui est le nôtre : Commune, Communauté de Communes (Grand Cahors) ce qui nous est acquis aujourd'hui risque bien de s'étriquer dans les années à venir. La remise à plat du « Pacte financier et fiscal » entre les 35 Communes du Grand Cahors va nous contraindre d'ores et déjà à anticiper une perte de recettes en fonctionnement dans les 3 prochaines années.

Rien n'est définitif mais la prudence est donc de mise.

L'ÉCHOPPE

Depuis le mois de mai, notre commerce multiservices a intégré de nouveaux murs. Plus grand espace, mieux distribué, fonctionnel et esthétique cet immeuble plait visiblement autant à nos commerçants qu'à nous, clients.



Nos pensées vont d'abord vers Philippe SPYRZ qui nous a quitté beaucoup trop tôt à 59 ans. Il partageait avec Chrystel son épouse un vrai projet de vie dans ces lieux et c'est avec lui que nous avons configuré l'intérieur de la boutique...



Dès lors, Bienvenue à Gaëlle DUBOIS et à Dominique son compagnon qui nous accueillent chaque jour avec le sourire et une disponibilité remarquable. Grâce à leur implication notre Echoppe va se voir attribuer prochainement le Label de référence français « 1000 CAFÉS »...Des petites manifestations sont prévues...

Bref, la vie a bien repris dans ce lieu central de la Vie à Caillac.

LA BIBLIOTHÈQUE

Il s'agit là, après l'Echoppe, du second volet d'investissement pour notre mandature. Les travaux devraient s'élever à environ 220 000 € financés à 70 % par l'Etat, la Région et le Département. Le solde à la charge de la Commune sera autofinancé.

Les retours au questionnaire sont très nombreux, preuve que ce projet peut vivre et s'inscrire dans la dynamique du village.

Merci encore aux bénévoles qui, autour de « L'œil des Arts », se mobilisent aux côtés de la Commune.

LA RESIDENCE SENIORS

Pour résumer la situation : Que de complications !...

Initialement située le long du Chemin des Prés, le projet a dû être relocalisé quelques dizaines de mètres plus haut à l'arrière du lotissement Polygone, sur la parcelle de terrain appartenant à la Commune.

Au vu de la configuration des 8 pavillons prévus, le CAUE et l'architecte des Monuments Historiques n'ont pas souhaité très légitimement, que ces derniers constituent à eux seuls l'entrée du Bourg.

Dès lors, l'implantation du projet sur un dévers collinaire assez marqué contraint à des modifications architecturales entraînant elles-mêmes des sur-

coûts et pour la Commune la prise en charge d'une voirie intérieure à nos yeux surdimensionnée.

Le 10 février prochain, tout le monde sera autour de la table pour s'accorder. Objectif : une mise en service de la résidence à fin 2023.

L'ANCIENNE ECOLE

Le projet de réalisation par le Grand Cahors d'une Ecole du Cirque avance bien et devrait aboutir cette année. Il faut dire que la Compagnie des « Cas du Cyrque » a étendu considérablement son domaine.

Aujourd'hui, ce sont plus de 20 Communes (Grand Cahors et extérieurs) qui sont concernées.

Interventions dans le temps périscolaire, durant les vacances, durant l'été avec les « Colos Apprenantes ». Le cirque fait partie en France des grands leviers culturels pour l'Education et la Jeunesse. Et ce phénomène prend de l'ampleur chaque jour.

LA VOIRIE

Chaque année, la Commune réalise environ 30 000 € d'investissement sur le réseau communal et autant en entretien (débroussaillage-caniveaux-goudronnage ponctuel etc...).

En investissement 2021, a été reprise toute la rue Robert Daroux au Mas de Laroque. En 2022 c'est tout le tronçon très dégradé de la route de Largueil à Chantelle qui sera refait.

→ *Voirie et sécurité routière :*

La vitesse excessive des véhicules nous est régulièrement soulignée par les riverains de la route du Malbec et même en d'autres lieux (route de Largueil, des Vieilles Vignes ...).

Dans ce domaine ingrat la Commune a sans doute une obligation de moyens mais surtout pas de résultats !... Les deux seuls moyens efficaces sont les contrôles routiers et les ralentisseurs. Nous avons consulté par un questionnaire individualisé tous les riverains de la route du Malbec depuis le carrefour de la route de l'Ecole jusqu'à la sortie de Caillac vers Mercuès.

Sur 28 envois et 28 réponses, 21 sont favorables voire très favorables à une solution et 7 sont satisfaits de la situation actuelle. Les 21 réponses se répartissent à égalité (7 chacune) entre les ralentisseurs, les coussins ou les chicanes.

La réalisation de chicanes avec bande centrale surélevée étant techniquement très compliquée (trop de traversées de

routes pour les riverains) ce sont les coussins berlinois qui ont été retenus à 2 endroits (comme à Largueil et au Mas de Laroque) et qui seront mis en place en 2023 (subventions du Département attendues cette année-là).

L'ECLAIRAGE PUBLIC

En lien avec la FDEL (Fédération Départementale d'Electricité), nous avons lancé la refonte totale de notre éclairage public. Ce dernier très vieillissant (pannes successives et répétées sur plusieurs secteurs) et énergivore (la plupart des lampes sont très anciennes et à mercure) sera intégralement rénové sur 4 ans (2022 à 2026).

Quatre secteurs ont été retenus par le bureau d'études et en 2022 c'est toute la route du Malbec qui sera reprise avec de nouvelles lampes à LED et de nouveaux points lumineux.

Par ailleurs, chaque année la Commune implante de nouvelles lampes sur des lieux obscurs du village. Ce sera bien sûr le cas cette année.

LE P.L.U.I

Normalement, sauf nouveaux délais liés à la COVID ou à d'autres impondérables touchant les services de l'Urbanisme, le document final devrait être définitivement opposable en septembre 2022.

L'enquête publique devrait, elle, intervenir vers le mois de Mai. Nous vous tiendrons informés (es) de la mise en place de cette enquête, bien évidemment. Vous pourrez ainsi prendre connaissance du document.

Le document qui nous a été présenté et qui sera proposé au vote du Conseil Municipal de 16 février prochain reprend quasiment toutes les propositions que nous vous avons faites. Ce qui est loin d'être le cas dans les autres Communes !...

LES O.M. (Ordures Ménagères)

Aujourd'hui parler des OM revient malheureusement à parler des incivilités. Régulièrement les services du Grand Cahors nous signalent des dépôts hors containers, hors récup-verre.

Pire, lorsqu'une opération de lavage est lancée, on dépose à la place du container ou du récup-verre enlevé !...

Il en va de même pour les dépôts sauvages de déchets verts et autres dans les talus de la Commune... Que faire ?

D'ores et déjà, après avoir surpris et averti certaines personnes ce sont des amendes qui vont être systématiquement dressées.

L'AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

Le projet d'implantation de la Résidence Séniors a soulevé indirectement le problème de l'aménagement de l'entrée du Bourg côté Chemin des Prés. Grâce à la grande gentillesse de tous les propriétaires (qu'ils soient encore remerciés ici), nous avons pu déboiser tout le secteur

Afin de mettre en cohérence l'ensemble des espaces publics, il nous a paru préférable de procéder à une étude architecturale de la totalité de notre Bourg : de l'entrée Nord jusqu'à l'Eglise en passant par tous les abords du Lac de la Vergne. De ce fait, une fois le projet validé tous les travaux éventuels à venir sur ce secteur devront s'inscrire dans ce schéma-là.

Après Appels d'Offres et, sur les conseils du SDAIL et du CAUE, c'est Monsieur Guillaume LAIZÉ, architecte bordelais, qui a été retenu. Livraison du travail à mi année 2022.

À L'ECOLE

Notre RPI Caillac/Crayssac regroupe 106 élèves. 38 à la maternelle et 68 à l'élémentaire.

Nous avons toujours 5 enseignants (2 à Caillac et 3 à Crayssac). 2021 a été l'année du départ à la retraite de Madame AMAT, Directrice de l'Ecole de Crayssac et de Pascale BRUGEL-POUPARD, Caillacoise de toujours qui a enseigné à Caillac et terminé sa carrière à Crayssac.

Encore **Merçi** à toutes deux pour leur grand professionnalisme et leur écoute.



La période n'est pas du tout facile actuellement. L'organisation de la vie scolaire aux protocoles sanitaires sans cesse modifiés demande à nos 2 enseignantes beaucoup de souplesse et de disponibilité. Il en va de même pour les agents du périscolaire (garderie et cantine).

Si à Caillac tout s'est bien passé jusqu'ici et si les parents ont toujours trouvé une réponse adaptée à leurs inquiétudes, c'est essentiellement grâce à eux.

Un grand **Merçi**.

UNE VIE NOUVELLE AU CENTRE BOURG

2021 restera comme une grande année à ce titre !

Avec de nouveaux restaurateurs (Madame et Monsieur **JOUANNY**) qui vont nous accueillir à partir de Pâques, avec **Pauline** notre coiffeuse, **Maud** notre esthéticienne et **Gaëlle et Dominique** à l'Echoppe, Caillac a rajeuni. Preuve que malgré la morosité de l'époque, une dynamique est bien là.

Bienvenue à Chacune et Chacun.

UNE PAGE SE TOURNE...

Avec le départ à la retraite de Yannick **BALDY** à compter du 1^{er} février 2022, une page de la vie de Caillac se ferme.

Embauchée le 1^{er} février 1992, elle aura assumé ses fonctions avec beaucoup de dévouement, de discrétion et de présence. Proche et accueillante pour toutes et tous, elle a été pendant toutes ces années le pivot de la Vie municipale.

Merci à toi Yannick pour tout ce que tu nous as apporté et bonne retraite.



Dans un village plus qu'ailleurs le secrétariat de Mairie est essentiel. Interface permanente entre les Elus et la population, ce poste exigeant humainement s'est de surcroît complexifié techniquement ces dernières années.

En embauchant **Sarah LOBIN** (30 ans) qui devrait nous rejoindre fin mars, déjà secrétaire de Mairie dans une grande commune de la région parisienne nous ouvrons une nouvelle page et espérons poursuivre avec elle pour de nombreuses années.

Bienvenue à Sarah et à son époux qui vont devenir des Caillacois à part entière dès le mois d'Avril.

En attendant :

En attendant la reprise d'un fonctionnement normal il a bien fallu s'adapter.

C'est chose faite avec la présence tous les mardi de Madame **DELMAS**, secrétaire de Mairie à Parnac qui traite ce jour-là tous les dossiers en instance (Merci à elle avant tout et bien sûr à Marc **GASTAL**, Maire de Parnac, pour son aide)..

Pour vous Toutes et vous Tous en cas de besoin :

- Soit vous téléphonez directement au secrétariat : 05.65.20.07.90 et il vous sera répondu ou vous serez rappelé
- Soit vous adressez votre demande, votre question par mail à : commune.de.caillac@orange.fr
- Vous pouvez aussi prendre rendez-vous avec un Élu par ces mêmes moyens
- Enfin vous pouvez venir en Mairie (formalités, sacs poubelles ou autres) les **Lundi et Mercredi de 18 H00 à 19 H00**

Des MERCI

Merci à toutes celles et ceux qui contribuent à la Vie du village par leur engagement souvent discret mais si précieux :

Ainsi pour l'Equipe paroissiale et toutes celles et ceux qui œuvrent autour de notre emblème communal (entretien, ouverture aux visites etc...).

Ainsi également pour nos deux Porte-drapeaux présents bien souvent à l'extérieur de Caillac.

Merci bien évidemment à l'ensemble du Corps des Sapeurs-Pompiers de Luzech si essentiels dans le service d'urgence en milieu rural.

Des BRAVOS

Bravo encore à Jean Pierre **ROBERT** et à ses proches voisins qui ont une fois de plus enchanté petits et grands à Noël !

Des illuminations sans cesse étoffées qui font de Caillac un point d'attraction en cette période-là.

Bravo à Olivier **Nadal** pour son beau travail mémoriel renouvelé chaque 11 novembre.



LA LETTRE DE LA MAIRIE

« DER des DER »

C'est la dernière fois que vous est distribuée cette formule de communication de la Vie municipale et communale.

A partir de Juin vous sera proposée une gazette semestrielle.

Deux parutions par an (Juin et Décembre) ; Des photos, de la couleur et moins de textes...

Le tout en lien plus direct avec les événements de la Commune, avec la vie associative.

